

Séance du 16 février 2021

Présents : LABOUROT Céline, PESENTI Bruno, VIELLARD Benoit, DAMY Olivier, THEVENOT Sébastien, GARDIEN Delphine, PALANGHI Mathilde, CHAFFANGE Elise, MILLOT Laurent, MOINE Alexandre, LAPLACE Jean-Louis, PINTO Anthony, HENRY Damien

Absentes excusées : Emmanuelle BALLOT, Virginie BARATA

Le Conseil Municipal se tiendra à huis clos : Vote unanimité

Approbation compte rendu conseil municipal du 12 janvier 2021

Nomination secrétaire de séance : Anthony PINTO

ENFOUISSEMENT RESEAUX : Délibération SIDEC :

MME le Maire précise que le projet présenté lors du précédent conseil municipal a été modifié ainsi : L'enfouissement des réseaux ne se fera pas, dans l'immédiat, rue des Erables. En effet, des travaux d'assainissement sont nécessaires préalablement dans cette rue et la décision de les entreprendre est désormais du ressort du Grand Dole. Elle présente le nouveau plan de financement proposé par le SIDEC pour la rue de la Motte et la rue des Cytises.

Le Conseil Municipal :

- Approuve le programme de travaux défini par le SIDEC
- Approuve la convention proposée et les conditions financières telles que ci-dessous :

NATURE DES TRAVAUX	MONTANT DE L'OPERATION en €	PARTICIPATION S en €	MONTANT SIDEC en €	PARTICIPATION COLLECTIVITE en €	AVANCE DE LA COLLECTIVITE SUR PARTICIPATION
RESEAU ELECTRIQUE	97 067.40 Plafonné à 70 000.00	ENEDIS : 28 000.00 TVA Récupérable : 14 885.17	25 690.00	28 492.23	22 790.00
ECLAIRAGE PUBLIC	34 887.62 Plafonné à 15 120.00	-	3 780.00	31 107.62	24 890.00
INFRASTRUCTURE TELEPHONIQUE	37 437.88 Plafonné à 16 800.00	-	3 360.00	34 077.88	32 540.00
Montant total	169 392.90	-	32 830.00	93 677.73	80 220.00

- Autorise MME le Maire à demander une subvention au SIDEC et à signer tout document relatif à cette affaire.

ESPACES NATURELS SENSIBLES :

Le Conseil Municipal revient sur ce sujet déjà abordé lors de la séance du 13 octobre 2020. Une concertation a eu lieu avec les chasseurs.

Ce dispositif vise à préserver et à gérer des milieux naturels remarquables et/ou menacés tout en les valorisant auprès du public lorsque la sensibilité des milieux permet leur fréquentation. Financés par la part départementale de la taxe d'aménagement, les ENS se déclinent sous la forme de sites labellisés ENS par le Département. Ce dernier est alors en mesure de mobiliser des moyens financiers et techniques satisfaisants à sa politique ENS en accompagnant le gestionnaire du site.

Parcelles à labelliser : ZB N° 25, ZB N° 55, ZB N° 15

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve la labellisation ENS du site : Parcelles ZB N°25, ZB N° 55, ZB N° 15
- Autorise MME le Maire à solliciter le Département du Jura pour la labellisation du site : Parcelles ZB N°25, ZB N° 55, ZB N° 15
- Donne pouvoir à MME le Maire pour signer tous documents relatifs à ce dossier.

POINT SUR LA DELEGATION ASSAINISSEMENT :

Suite au transfert de la compétence assainissement au Grand Dole au 01/01/2020, la commune avait demandé une délégation de gestion.

Une réunion a eu lieu dernièrement au Grand Dole, avec la Trésorerie, pour préciser les modalités budgétaires et comptables suite à cette délégation, après mise au point de diverses réglementations.

Il a été précisé que malgré la délégation, les budgets assainissement devaient être clos, réintégrés dans le budget communal et le solde d'exécution transféré à la communauté d'agglomération. Les dépenses engagées en matière d'assainissement seront toutefois déduites du montant transféré.

EMPLOIS SAISONNIERS :

Deux emplois saisonniers seront recrutés en juillet et août, comme l'année précédente, selon les congés des employés techniques. Deux candidatures spontanées de jeunes de la commune ayant déjà été reçues, il n'y aura pas d'annonce de recrutement.

FORET COMMUNALE : Offre de prix :

MME le Maire fait part au Conseil Municipal de l'offre de l'entreprise BREGAND BOIS pour l'achat de bois dans la forêt communale, parcelles N° 18 et 23, tel que ci-dessous :

- Bois secs ou scolytés : Billons diamètre 25 : 10.00 €/m3, Trituration diamètre 8 : 3.00 € le stère.
- Bois verts : Billons diamètre 20 : 35.00 € le m3, Trituration diamètre 9 : 6.00 € le stère.

Le Conseil Municipal accepte cette offre.

ETUDE DEVIS :

Le conseil municipal :

- ✓ Accepte les devis suivants :

- Film solaire vitre mairie : PUBLICITE LEPEUT : 324.00 € TTC
- Remplacement intérieur potelets mairie : SARL RAICHON : 390.91 € TTC

- ✓ Etudie les devis suivants :

- Sécurisation piétons rue de Dole : SJE : 9 918,60 € TTC. Ces travaux peuvent bénéficier d'une subvention au titre des amendes de police. Le projet sera soumis pour validation au service des routes du Département et fera l'objet d'une prochaine délibération.

- Entretien voirie : Jura Gravillonnage : 1 500 €. Une demande sera faite pour préciser le devis et une seconde entreprise sera sollicitée.

- Retournement monument aux morts afin de sécuriser les cérémonies : Entreprise TANIER : 800 €. La décision est reportée.

- Aménagement et agrandissement cimetière : Entreprise TANIER : 13 000 €. M. DAMY présente le projet au conseil municipal. La décision sera prise ultérieurement.

- Vidéo surveillance : Jet1oeil : 30 000 € pour pose caméras entrées Route Nationale, secteur salle des fêtes, secteur école – mairie, benne à déchets verts. M. DAMY présente le projet au Conseil Municipal. Celui-ci étant majoritairement défavorable, la décision est mise en attente.

QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Le Conseil municipal :
 - Décide de modifier la délibération 2020/74 du 21 décembre 2020 en ce sens : Montant du droit de place, pour tout commerce ambulancier venant s'installer sur le domaine public de la commune : 5 € par jour de présence.
- ✓ Décide d'offrir la carte avantages jeunes 2021-2022 aux jeunes de la commune âgés de 10 à 25 ans. Les personnes intéressées devront s'inscrire en mairie du 15 mai au 15 juin 2021.
- ✓ MME le Maire informe le Conseil Municipal :
 - Du prochain départ d'une locataire d'un logement communal 4 Grande Rue. Les demandes de logement seront étudiées par la commission logement. Un dossier a déjà été reçu en mairie.
 - De la proposition d'Optical Center pour le passage d'un camion itinérant dans les communes.
- ✓ Cabane des jeunes : Nécessité d'organiser un nettoyage.
- ✓ Compte rendu est donné de la réunion du 16/02 avec les responsables du golf.
- ✓ M. PESENTI présente l'état d'avancement des travaux de la voie verte. Une exposition sera organisée prochainement.

Séance levée à 23 H 30

LE MAIRE,

Céline LABOUROT.